

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 753

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

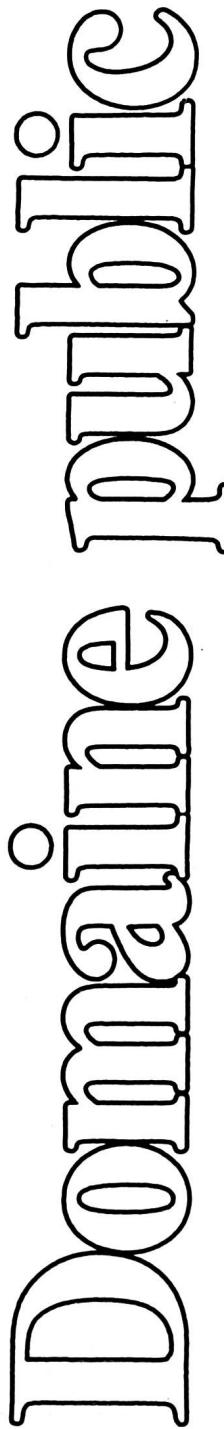
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'union fait le budget

Réalités bien connues de la civilisation post-industrielle: le secteur tertiaire est devenu le plus gros employeur et les «services» absorbent désormais la majeure partie des budgets des consommateurs.

Cette situation est un défi aux organisations syndicales qui ont la plus grande peine à compenser la diminution de leur «base ouvrière» par l'adhésion de ces drôles de travailleurs que sont les employés du secteur privé, particulièrement des branches en pleine expansion (assurances, banques) ou à forte proportion de main-d'œuvre féminine (commerce, santé).

Réel problème aussi pour les associations de consommateurs. Ces derniers se pensent comme acheteurs, pas comme usagers, ni comme assurés, à peine comme patients, parfois comme touristes, tout au plus temporairement comme parents d'élèves. Quant aux consommatrices de la Fédération romande (FRC), elle ont beau publier un guide du touriste, défendre les droits des patients, informer les assurés, comparer les services bancaires, se préoccuper du sort des transportés ou scruter les offres de loisirs commercialisés, elles n'en restent pas moins, dans l'opinion, des ménagères-avec-leur-petit-panier-au-bras, quand elles ne sont pas simplement assimilées à d'inlassables et mesquines compteuses-de-petits-pois-en-boîtes.

Et comme si cela ne suffisait pas, les associations de consommateurs se trouvent périodiquement remises en cause par d'éphémères organisations spécialisées. La plus récente tentative du genre, promise à l'échec comme toutes les précédentes, vient de Suisse allemande et s'intitule «Communauté d'intérêt des clients des CFF». Saisissant l'occasion de l'inacceptable décision d'augmenter

les tarifs ferroviaires, cette CIC a l'ambition de représenter les voyageurs des CFF, à l'égard desquels elle dit avoir une «attitude positive», mais «pas sans critique». Prudence justifiée, certes, mais qui ne suffira pas à faire le succès d'une «communauté d'intérêt», trop étroitement liée aux circonstances de son apparition pour durer. Et ce d'autant plus que les promoteurs de cette expérience ne semblent même pas avoir essayé la «grande alliance» avec les cheminots.

Et pourtant, le tertiaire offre une très belle occasion de collaboration entre les organisations de salariés, affaiblies par l'hémorragie du secondaire, et les associations de consommateurs, confinées par l'opinion dans leur rôle de défenseurs des acheteurs de produits. Travailleurs du tertiaire et usagers des services publics et privés, unissez-vous et vos budgets seront mieux défendus.

Y. J.

DOMAINE PUBLIC 1985

Les abonnés sur tous les fronts

C'est vrai: les abonnés de «Domaine Public» sont sérieusement mis à contribution depuis quelque temps.

Renouvellement de l'abonnement d'une part, sollicitation traditionnelle et inévitable, puisque ce journal, refusant à la fois la publicité et les subventions, ne compte que sur cette étonnante addition de versements de 60 francs pour vivre et se développer une année encore. Recherche de nouveaux abonnés d'autre part (coupon-réponse, cf. DP 749), puisque les grandes campagnes de propagande sont totalement hors de portée d'un budget comme celui de DP.

Au total, une fin d'année chargée, pas de doute.

D'ores et déjà, merci pour tout!

DP vous le rendra, dès le numéro 757 et jusqu'au numéro 800 et quelques, chaque semaine en 1985. Promis.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 753 29 novembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année (1985): 60 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Pierre Lehmann

753